



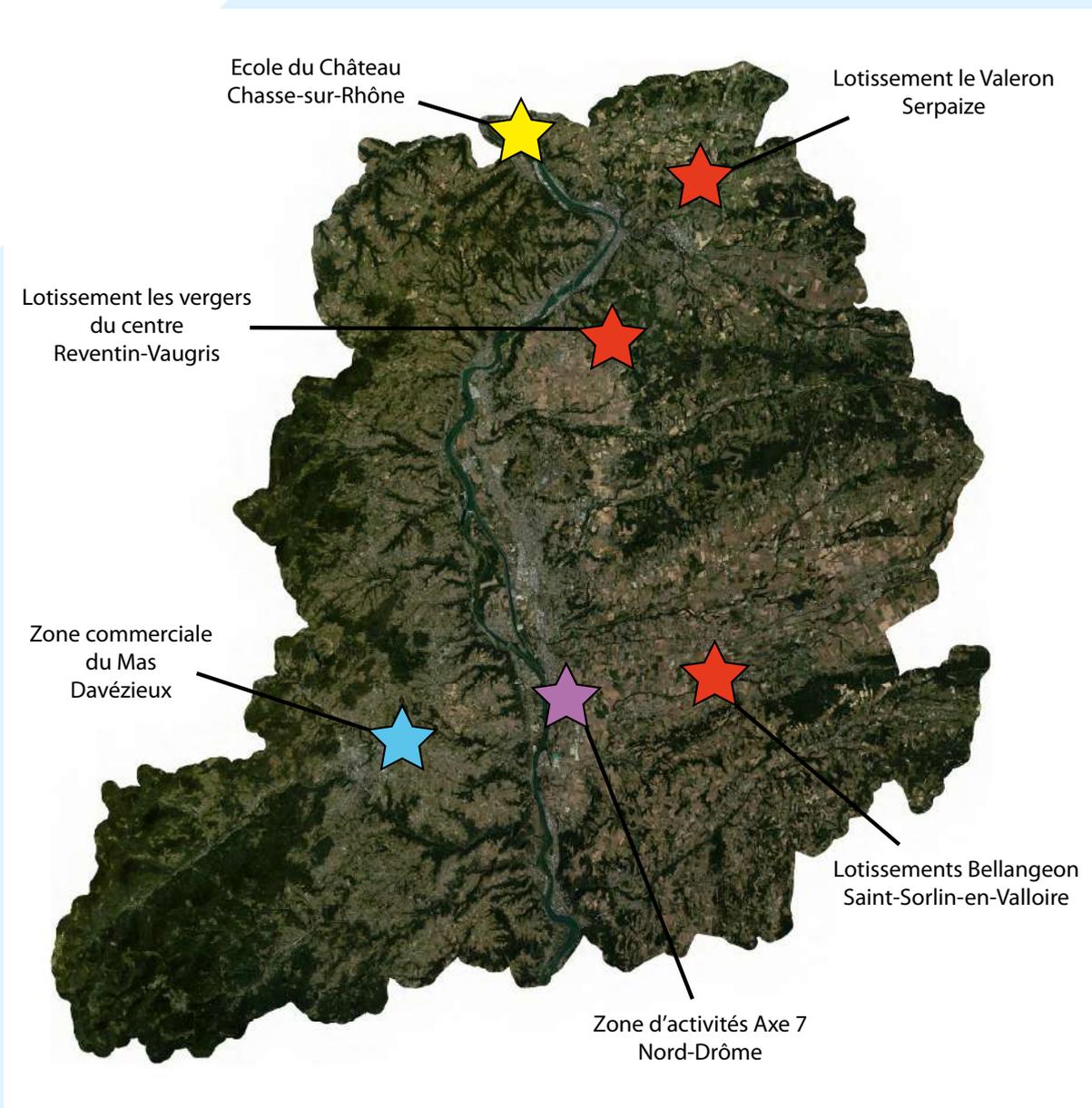
**LA GESTION
ALTERNATIVE DES
EAUX PLUVIALES**

ÉTUDES DE CAS

ÉTÉ 2022

Ces études de cas se situent sur le territoire du Syndicat Mixte des Rives du Rhône. Elles ont été produites dans le cadre d'un stage de fin d'étude. Elles ont pour objectif de démontrer qu'il est envisageable de réaliser une gestion alternative des eaux pluviales sur différentes zones.

Ces propositions d'aménagements pourraient être étudiées dans le cadre d'un travail mené par la collectivité, en lien avec les différents acteurs concernés. Attention : ces propositions nécessitent que des études spécifiques soient menées pour vérifier leur faisabilité et les solutions les plus efficaces (études d'infiltration du sol, faisabilité technique...).



Quartier Bellangeon à Saint-Sorlin-en-Valloire (Drôme)

Deux lotissements ont été étudiés sur ce secteur. Le premier « lotissement Bellangeon » a été réalisé en 1970. L'implantation des maisons sur les parcelles n'est pas optimale. Le deuxième « lotissement coquelicot » a été construit en 1990. Les maisons sont jumelées ce qui permet d'obtenir un espace jardin plus important pour la même superficie de parcelle que le premier lotissement. De nombreuses actions sur la gestion alternative des eaux pluviales peuvent être menées malgré le peu d'espace collectif. Sur ce quartier, un espace est encore à urbaniser. Il est important d'accompagner les porteurs de projets pour qu'ils réalisent un espace qualitatif en termes de gestion des eaux pluviales, de l'environnement et du cadre de vie.

Lotissement le Valleron à Serpaize (Isère)

Le lotissement a été réalisé dans les années 1970, il possède 23 lots individuels d'une superficie moyenne de 1000m². Il s'agit de lots libres. Le lotissement a été réhabilité en 2020 par l'agglomération. Des stationnements perméables ainsi que des noues ont été mis en place sur deux rues du lotissement. Les risques d'inondation ont diminué et est constaté une bonne gestion des eaux pluviales.

Lotissement les vergers du centre à Reventin-Vaugris (Isère)

Ce lotissement a été réalisé en 2014/2015. Il possède 12 lots individuels d'une superficie en moyenne de 500m² et d'un lot collectif. Des aménagements sur la voirie peuvent être réalisés pour améliorer la gestion alternative des eaux pluviales. Très peu de végétation est présente sur le site même sur les parcelles privées. Par conséquent, le lotissement pourrait être soumis aux ilots de chaleurs.

Ecole maternelle du Château à Chasse-sur-Rhône (Isère)

L'école maternelle du Château à Chasse-sur-Rhône a bénéficié en 2020/2021 d'un agrandissement de sa cour de récréation (1500 m²). Ces travaux ont permis la mise en place d'une gestion alternative des eaux pluviales et une plus forte végétalisation de la cour de récréation. Cette dernière avant les travaux était d'une superficie d'environ 850 m² avec pratiquement aucun arbre et ombre. Ce projet a été menée par la collectivité ainsi que l'atelier PopCorn. Cette collaboration a permis de créer un projet participatif avec l'équipe enseignante, les élèves et les parents d'élèves. La réhabilitation s'est basée sur l'identification des besoins des différents acteurs.

Zone du Mas à Davézieux (Ardèche)

L'ensemble de la zone accueille 177 commerces et entreprises, avec 78 commerces et entreprises dans la zone du Mas, 37 dans la zone de la Lombardière et 19 installés en limite de périmètre. Il s'agit d'une zone commerciale vieillissante. Elle n'est plus forcément adaptée aux enjeux actuels : sobriété foncière, décarbonation des transports, ville durable et résiliente. Quelques actions de gestion alternative des eaux pluviales ont été mené sur cette zone notamment les stationnements perméables de l'enseignement Lidl ou du futur Intersport. Un important travail de sensibilisation est à porter sur ce secteur pour inciter les porteurs de lot à modifier leur façon d'investir les lieux.

Zone Axe 7 dans le Nord Drôme (Drôme)

La zone Axe 7 est à cheval sur trois communes entre Albon, Saint-Rambert-d'Albon et Anneyron. Axe 7 est née dans les années 1990. Avec maintenant plus de 30 ans d'existence, le parc d'activité Axe 7 s'est spécialisé dans la logistique et le commerce de gros (à grande échelle) avec notamment la présence d'entreprises régionales, nationales et internationales. Il s'agit d'une zone vieillissante peu adaptée aux enjeux actuels : sobriété foncière, végétalisation des espaces etc. Un projet d'extension de la zone Axe 7 est en réflexion depuis 2009. Ce projet est qualitatif en termes de gestion alternative des eaux pluviales. De nombreuses noues d'infiltration sont prévues en bordure de voirie. Le projet a été réfléchi en concertation avec les différents acteurs concernés. La zone existante sera réhabilitée dans un second temps. Pour ce faire il est important d'accompagner les porteurs de projets dans ce processus et inciter à instaurer de la concertation avec les porteurs de lot.



SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE

Espace Saint-Germain, bâtiment L'Orion

30, Avenue Général Leclerc

38200 VIENNE



T. 04 74 48 64 71 / contact@scot-rivesdurhone.com



scot-rivesdurhone.com